



Changements apportés au document *Nos comptes et services connexes*

<i>Actuellement</i>	<i>À compter du 1^{er} juillet 2025</i>
Coffrets de sûreté – Frais de location annuels - Petit 60,00 \$ - Moyen 100,00 \$ - Grand 150,00 \$ - Très grand 5,00 \$ par pouce carré	Coffrets de sûreté – Frais de location annuels - Petit 80,00 \$ - Moyen 135,00 \$ - Grand 200,00 \$ - Très grand 10,00 \$ par pouce carré
Compte-chèques quotidien TD – Frais mensuels 10,95 \$ 8,20 \$ Aînés (60 ans et plus)	Compte-chèques quotidien TD – Frais mensuels 11,95 \$ 8,20 \$ Aînés (60 ans et plus)
Compte-chèques illimité TD – Frais mensuels 16,95 \$ 11,95 \$ Aînés (60 ans et plus)	Compte-chèques illimité TD – Frais mensuels 17,95 \$ 11,95 \$ Aînés (60 ans et plus)
Forfait bancaire tout compris – Frais mensuels 29,95 \$ 22,45 \$ Aînés (60 ans et plus)	Forfait bancaire tout compris TD – Frais mensuels 30,95 \$ 22,45 \$ Aînés (60 ans et plus)
Forfait bancaire tout compris TD – Solde mensuel minimal pour annuler les frais mensuels : 5 000 \$	Forfait bancaire tout compris TD – Solde mensuel minimal pour annuler les frais mensuels : 6 000 \$
Protection contre les découverts Si vous avez la protection mensuelle contre les découverts pour : Compte-chèques minimum TD 0,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert à la condition que les frais mensuels du compte-chèques minimum TD soient de 0,00 \$ en raison d’une remise des frais de compte-chèques pour aînés ou titulaire de régime enregistré d’épargne-invalidité	Protection contre les découverts (Voir l’Annexe sur la protection contre les découverts pour en savoir plus) Si vous avez la protection mensuelle contre les découverts pour : Compte-chèques minimum TD 0,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert à la condition que les frais mensuels du compte-chèques minimum TD soient de 0,00 \$ parce qu’un titulaire du compte est bénéficiaire du Supplément de revenu garanti ou du régime enregistré d’épargne-invalidité
Périodes de retenue des chèques Chèques en monnaie étrangère ou provenant d’une institution financière étrangère Chèques provenant d’une institution financière américaine : 15 jours Chèques provenant d’une institution financière située à l’extérieur du Canada ou des États-Unis : 30 jours	Périodes de retenue des chèques Chèques en monnaie étrangère ou provenant d’une institution financière étrangère Chèques provenant d’une institution financière américaine : 15 jours ouvrables Chèques provenant d’une institution financière située à l’extérieur du Canada ou des États-Unis : 30 jours ouvrables
Virement <i>Interac</i> ^{MD} Annuler un envoi de fonds 5,00 \$	Virement <i>Interac</i> ^{MD} Annuler un envoi de fonds : Aucuns frais de service

<i>Actuellement</i>	<i>À compter du 1^{er} juillet 2025</i>
Envoi de fonds Jusqu'à 100 \$ inclusivement : 0,50 \$ Plus de 100 \$: 1,00 \$ Pour le compte-chèques illimité TD, le forfait bancaire tout compris TD, le compte-chèques quotidien TD, le compte-chèques étudiant TD et le compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD : Sans frais de service	Envoi de fonds Jusqu'à 100 \$ inclusivement : 0,50 \$ Plus de 100 \$: 1,00 \$ Pour le compte-chèques minimum TD, le compte- chèques Programme 60, le compte-chèques privilégié, le compte-chèques illimité TD, le forfait bancaire tout compris TD, le compte-chèques quotidien TD, le compte-chèques étudiant TD et le compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD : Sans frais de service
Régime d'épargne-retraite TD Canada Trust (RER) et Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) TD Canada Trust Pour un transfert à une autre institution financière : 75,00 \$ par transfert	Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) TD Canada Trust et compte d'épargne libre d'impôt (CELI) TD Canada Trust Pour un transfert à une autre institution financière : 150,00 \$ par transfert
Lorsque vous utilisez un service TD au moyen de Virement mondial pour envoyer des fonds, nous vous facturons des frais de virement. Le montant exact des frais de virement s'affiche avant le traitement de chaque opération afin que vous puissiez l'examiner et donner votre consentement ou refuser l'opération. Si vous envoyez des fonds dans une devise différente de celle de votre compte, vous achèterez cette devise auprès de nous au taux de change que nous établissons. Les frais sont dans la devise du compte à partir duquel les fonds sont virés. Les autres banques participant au virement peuvent facturer des frais supplémentaires au destinataire des fonds. Jusqu'à 25 \$ par virement. Le montant des frais de virement est dynamique et variera en fonction de plusieurs facteurs, notamment le service TD sélectionné, le montant envoyé, le pays du destinataire et la devise du compte qui envoie les fonds.	Lorsque vous utilisez un service TD dans Virement international TD pour envoyer des fonds : Aucuns frais de virement de la TD Si vous envoyez des fonds dans une devise différente de celle de votre compte, vous achèterez cette devise auprès de nous au taux de change que nous établissons et que nous vous communiquons avant d'effectuer le virement. Les autres banques participant au virement peuvent facturer des frais supplémentaires au destinataire des fonds.
Lorsque vous utilisez un service de virement de fonds d'un tiers dans Virement mondial TD pour envoyer des fonds, le montant exact des frais de virement du tiers s'affiche avant le traitement de chaque opération afin que vous puissiez l'examiner et donner votre consentement ou refuser l'opération. Aucuns frais de virement de la TD Des frais de tiers s'appliquent et dépendent des frais en vigueur du fournisseur.	Lorsque vous utilisez un service de virement de fonds d'un tiers dans Virement international TD pour envoyer des fonds, le montant exact des frais de virement du tiers s'affiche avant le traitement de chaque opération afin que vous puissiez l'examiner et donner votre consentement ou refuser l'opération. Aucuns frais de virement de la TD Des frais de tiers pourraient s'appliquer et dépendent des frais de tiers en vigueur.
Compte-chèques étudiant TD Le compte-chèques étudiant TD vous est offert jusqu'à l'âge de 23 ans. À partir de 23 ans, vous pouvez conserver votre compte à condition de fournir une preuve d'inscription à un programme d'études post-secondaires à temps plein. À partir de 23 ans ou après la date prévue d'obtention de votre diplôme (sauf si vous vous réinscrivez et fournissez une preuve d'inscription), nous convertirons votre compte-chèques étudiant TD en un compte-chèques minimum TD, un compte-chèques quotidien TD ou un compte-chèques illimité TD.	Compte-chèques étudiant TD Le compte-chèques étudiant TD vous est offert jusqu'à l'âge de 23 ans. Vous pouvez conserver votre compte après 23 ans à condition de fournir une preuve d'inscription à un programme d'études post-secondaires à temps plein. Si vous ne le faites pas ou si vous ne nous demandez pas de le convertir, nous convertirons votre compte-chèques étudiant TD en un compte-chèques minimum TD, un compte-chèques quotidien TD ou un compte-chèques illimité TD.

<i>Actuellement</i>	<i>À compter du 1^{er} juillet 2025</i>
Achats en devises si votre carte Accès TD comporte un logo <i>Visa Debit</i> Si vous effectuez un achat en devises au moyen de votre carte Accès TD, le montant en devises est converti en dollars canadiens au taux fixé par Visa International en vigueur à la date à laquelle l'opération est imputée à votre compte. (...)	Achats en devises si votre carte Accès TD comporte un logo <i>Visa Debit</i> Si vous effectuez un achat en devises au moyen de votre carte Accès TD, le montant en devises est converti en dollars canadiens au taux fixé par Visa International en vigueur à la date à laquelle l'opération est autorisée dans votre compte. (...)
Achats en devises si votre carte Accès TD ne comporte pas de logo <i>Visa Debit</i> (NYCE) Si vous effectuez un achat en devises au moyen de votre carte Accès TD, le montant en devises est converti en dollars canadiens au taux de change calculé en ajoutant 0,035 au taux fixé par Interac Corp. en vigueur à la date à laquelle l'opération est imputée à votre compte. (...)	Achats en devises si votre carte Accès TD ne comporte pas de logo <i>Visa Debit</i> (NYCE) Si vous effectuez un achat en devises au moyen de votre carte Accès TD, le montant en devises est converti en dollars canadiens au taux de change calculé en ajoutant 0,035 au taux fixé par Interac Corp. en vigueur à la date à laquelle l'opération est autorisée dans votre compte. (...)
Opposition au paiement d'un chèque ou d'un paiement préautorisé : (...)	Demande d'arrêt de paiement sur chèque ou débit préautorisé : (...)
Demande d'enquête à TD sur un virement interbancaire (...)	Enquête, modification, annulation ou retour en lien avec un virement interbancaire (...)
Périodes de retenue des chèques Un jour ouvrable s'entend du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.	Périodes de retenue des chèques Un jour ouvrable s'entend du lundi au vendredi, sauf quand il s'agit d'un jour férié.
Pour de plus amples renseignements, visitez-nous à l'adresse tdcanadatrust.com	Pour de plus amples renseignements, visitez-nous à l'adresse td.com/fr

<i>Actuellement</i>	<i>À compter du 1^{er} juillet 2025</i>
	Remplace toutes les versions précédentes du document <i>Nos comptes et services connexes</i> ou tout autre document lié aux frais
Frais mensuels Pour certains comptes, vous paierez des frais mensuels, peu importe dans quelle mesure vous utilisez ce compte. Cependant, pour certains comptes, nous vous rembourserons les frais si vous maintenez un certain solde dans votre compte à la fin de chaque jour du mois.	Frais mensuels Pour certains comptes, vous paierez des frais mensuels, peu importe dans quelle mesure vous utilisez ce compte. Ils sont calculés en fonction du type de compte que vous détenez le dernier jour du mois. Cependant, pour certains comptes, nous vous rembourserons les frais si vous maintenez le solde minimum spécifié dans votre compte à la fin de chaque jour du mois. Dans le présent document, le terme mois désigne le cycle de relevé que nous attribuons à votre compte. Dans la plupart des cas, ce cycle de relevé est aligné sur le mois civil.
Frais d'opérations Pour certains comptes, vous payez des frais d'opérations pour chaque opération où de l'argent sort de votre compte. Pour ces comptes, vous pouvez effectuer un nombre déterminé d'opérations sans frais. Par la suite, vous payez des frais d'opérations. (...)	Frais d'opérations Pour certains comptes, vous payez des frais d'opérations pour chaque opération où de l'argent sort de votre compte. Pour ces comptes, vous pouvez effectuer un nombre déterminé d'opérations sans frais par mois. Si vous le dépassez, vous pourriez payer des frais d'opérations en fonction de votre type de compte. Ils sont calculés en fonction du type de compte que vous détenez le dernier jour du mois. Certains types d'opérations peuvent ne pas compter dans votre limite d'opérations, par exemple, les achats avec votre carte Accès TD chez la plupart des commerçants/agences de transport en commun au Canada. (...)

<i>Actuellement</i>	<i>À compter du 1^{er} juillet 2025</i>
Compte-chèques minimum TD 0 \$ Aînés (60 ans et plus) qui touchent le supplément fédéral de revenu garanti 0 \$ Bénéficiaires de régimes enregistrés d'épargne-invalidité	Compte-chèques minimum TD 0 \$ Bénéficiaires du Supplément de revenu garanti¹ 0 \$ Bénéficiaires du régime enregistré d'épargne-invalidité¹ ¹ Pour bénéficier de frais mensuels de 0 \$, vous devez fournir une preuve d'admissibilité au moment de l'ouverture du compte. De temps en temps, nous pourrions vous demander de reconfirmer votre admissibilité. <i>Remarque : Nous avons supprimé le mot « Aînés » pour qu'il soit bien clair qu'il n'y a pas d'âge pour être admissible. Il suffit d'être bénéficiaire du Supplément de revenu garanti.</i>
Comptes des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD Compte-chèques Compte d'épargne Compte en dollars US 100 \$ Pour ces frais mensuels, vous avez le droit d'avoir jusqu'à trois comptes des services bancaires privés –un compte-chèques, un compte d'épargne et un compte en dollars US par ménage. Un ménage comprend : le membre principal, son conjoint ou sa conjointe, les enfants et les sociétés de fiducie et de portefeuille.	Comptes des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD Compte-chèques Compte d'épargne Compte en dollars US 100 \$ Pour ces frais mensuels, les clients des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD ont le droit d'avoir jusqu'à quatre (4) comptes bancaires par ménage² parmi les suivants –compte-chèques, compte d'épargne et compte en dollars US. ² Les comptes bancaires des clients des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD peuvent être détenus par vous et des membres de votre ménage tant que vous avez une relation avec les Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD. Si ce n'est plus le cas, vous et/ou les membres de votre ménage devez communiquer avec nous pour que nous puissions convertir vos comptes ou les leurs en comptes-chèques minimum TD, comptes-chèques quotidiens TD, comptes-chèques illimités TD ou forfaits bancaires tout compris TD.
Insuffisance de fonds Si vous avez un service de protection contre les découverts mais que vous émettez un chèque ou effectuez un paiement pour un montant supérieur aux fonds dans votre compte plus la limite prévue par votre protection contre les découverts. Si vous n'avez pas de service de protection contre les découverts et émettez un chèque ou effectuez un paiement sans avoir suffisamment de fonds dans votre compte.	Insuffisance de fonds Si vous avez un service de protection contre les découverts : Un chèque ou un paiement³ est émis ou autorisé dans votre compte et son montant dépasse les fonds dans votre compte plus la limite prévue par votre protection contre les découverts. Si vous n'avez pas de service de protection contre les découverts : Un chèque ou un paiement³ est émis ou autorisé dans votre compte et son montant dépasse les fonds dans votre compte. ³ Les paiements comprennent les retransmissions de paiement. On parle de retransmission de paiement notamment lorsqu'un paiement a été refusé précédemment et qu'il est tenté de nouveau.

Changements apportés au document *Modalités des services financiers*

<i>Actuellement</i>	<i>À compter du 1^{er} juillet 2025</i>
Ces Modalités des services financiers (Modalités) prennent effet le 27 mars 2022 et remplacent toutes les versions précédentes. (...)	Ces Modalités des services financiers (Modalités) prennent effet le 1^{er} juillet 2025 et remplacent toutes les versions précédentes (...)
(...) Vous devriez les lire avec toutes les autres conventions applicables à votre compte ou à vos services. (...)	(...) Vous devriez les lire avec la Convention relative à l'accès, la Convention de services bancaires numériques et toutes les autres conventions applicables à votre compte ou à vos services. (...)

Actuellement	À compter du 1 ^{er} juillet 2025
2.2 Comment pouvez-vous utiliser votre compte? (...) Mettre à jour les renseignements sur votre compte (...) Autres coordonnées que vous nous avez fournies, comme votre numéro de téléphone mobile et/ou votre adresse courriel Pour ce faire, utilisez les coordonnées fournies à l'article 7 : <i>Communiquer avec nous</i>. (...)	2.2 Comment pouvez-vous utiliser votre compte? (...) Mettre à jour les renseignements sur votre compte (...) Autres coordonnées que vous nous avez fournies, comme votre numéro de téléphone mobile, votre adresse courriel et/ou votre profession Vous devez immédiatement mettre vos coordonnées à jour dans BanqueNet ou l'appli TD, ou communiquer avec nous. Vous devez aussi répondre à toute demande de renseignements de notre part dans le délai imparti. (...)
Article 4.1 : Comment gérons-nous les communications électroniques ou autres communications? Utiliser les communications électroniques Nous pouvons communiquer avec vous par voie électronique relativement à votre compte ou à des services, que ce soit par BanqueNet, courriel, message texte ou tout autre mode de livraison électronique. (...) <i>Document désigne :</i> (...) Un des documents suivants : Ces Modalités, <i>Nos comptes et services connexes</i>, <i>Calculs relatifs à l'intérêt</i> et toute autre convention qui s'applique à votre compte ou aux services (...)	Article 4.1 : Comment gérons-nous les communications électroniques ou autres communications? Utiliser les communications électroniques Nous pouvons communiquer avec vous par voie électronique relativement à votre compte ou à des services, y compris en cas de changements apportés aux présentes modalités, que ce soit par BanqueNet, sur le site Web public, aux guichets automatiques bancaires, par courriel, par message texte ou par tout autre mode de livraison électronique. (...) <i>Document désigne :</i> (...) Un des documents suivants : Ces Modalités, Nos comptes et services connexes, <i>Calculs relatifs à l'intérêt</i>, Convention relative à l'accès, Convention de services bancaires numériques, et toute autre convention qui s'applique à votre compte ou aux services (...)
5.1 Comment apportons-nous des modifications aux modalités de votre compte et des services? (...) Avis à votre intention Si nous apportons des modifications comme il est prévu ci-dessus, nous vous aviserons (ou l'un d'entre vous s'il s'agit d'un compte conjoint, à notre gré) par écrit au moins 30 jours avant que la modification prenne effet (...)	5.1 Pouvons-nous apporter des modifications aux modalités de votre compte et des services? (...) Avis à votre intention Si nous apportons des modifications comme il est prévu ci-dessus, si la loi l'exige, nous vous aviserons (ou l'un d'entre vous s'il s'agit d'un compte conjoint, à notre gré) par écrit d'une des façons indiquées à l'article 4.1 ou par un avis en succursale ou dans votre relevé, au moins 30 jours avant que la modification prenne effet. (...)
5.1 Comment apportons-nous des modifications aux modalités de votre compte et des services? (...) Fermeture de votre compte à la suite d'une modification Si vous ne souhaitez pas accepter les modifications, vous pouvez choisir de fermer votre compte sans frais ni pénalité. Si tel est votre choix, vous devez nous aviser au plus tard 30 jours après la prise d'effet de la modification. (...)	5.1 Pouvons-nous apporter des modifications aux modalités de votre compte et des services? (...) Fermeture de votre compte à la suite d'une modification Si vous ne voulez pas accepter les modifications, vous pouvez choisir d'annuler les présentes modalités et de fermer votre compte. Vous pouvez annuler sans frais, ni pénalité, ni indemnité d'annulation. Pour ce faire, vous devez nous aviser au plus tard 30 jours après la prise d'effet de la modification. (...)
7.2 Comment pouvez-vous nous transmettre une plainte? Si vous avez une plainte au sujet de votre compte ou de vos services, vous pouvez communiquer avec nous de la manière qui vous convient le mieux. Voici la marche à suivre : (...)	7.2 Comment pouvez-vous nous transmettre une plainte? Pour faire référence à nos procédures de règlement des plaintes, consultez notre brochure <i>Vous avez une plainte?</i> Vous trouverez cette brochure à l'une de nos succursales ou sur notre site Web à l'adresse td.com/fr

^{MD}Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.
Interac et le logo Interac sont des marques de commerce d'Interac Corp. La TD est un utilisateur autorisé.



La TD offre un vaste éventail de comptes pratiques et flexibles qui répondent à vos besoins. Que ce soit de façon numérique, au téléphone ou en personne, avec la TD, vous choisissez où, quand et comment vous faites affaire avec nous. Vous trouverez ci-après une description des caractéristiques de vos comptes, des services disponibles et des frais applicables.

Comptes-chèques TD	Comptes d'épargne TD	Comptes des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD	Comptes en dollars US
Compte-chèques minimum TD	Compte d'épargne quotidien TD	Compte-chèques	Compte-chèques à intérêt quotidien en dollars US
Compte-chèques étudiant TD	Compte d'épargne Croissance TD ^{MC}	Compte d'épargne	Programme sans frontières
Compte-chèques quotidien TD	Compte d'épargne cyberPrivilège TD	Compte en dollars US	La TD offre d'autres comptes en devises. Pour de plus amples renseignements, consultez la page 5.
Compte-chèques illimité TD			
Forfait bancaire tout compris TD			

Accédez à votre compte où, quand et comment vous le voulez

- Plus pratique grâce à des heures d'ouverture prolongées dans plusieurs de nos succursales.
- Accès jour et nuit grâce aux services bancaires par Internet BanqueNet, aux services bancaires téléphoniques BanqueTel et à l'appli TD.
- Accès à plus de 4 000 guichets TD dans tout le Canada et aux États-Unis.

Services bancaires pratiques que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte TD

- Effectuez des achats presque partout grâce à votre carte Accès TD pour votre compte en dollars canadiens.
- Envoyez de l'argent électroniquement grâce à Virement Interac^{MD}, à Virement international TD^{MC} ou aux virements interbancaires.
- Faites certifier un chèque.
- Obtenez une traite bancaire.
- Achetez des devises.

Renseignements généraux sur les frais

Frais mensuels

Pour certains comptes, vous paierez des frais mensuels, peu importe dans quelle mesure vous utilisez ce compte. Cependant, pour certains comptes, nous vous rembourserons les frais si vous maintenez un certain solde dans votre compte à la fin de chaque jour du mois.

Frais de service

Il existe de nombreux services bancaires optionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte TD. La plupart des services comportent des frais de service que vous payez en plus de tous frais d'opérations applicables. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6 pour obtenir la liste des services que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte, ainsi que les frais de service applicables.

Avantages bancaires numériques

- Accès jour et nuit aux services bancaires par Internet BanqueNet et à l'appli TD. Profitez de la tranquillité d'esprit que vous procure la Garantie de sécurité des services mobiles ou en ligne de la TD.
- Recevez des notifications d'activités suspectes sur votre compte au moyen des Alertes de fraude TD.
- Utilisez votre téléphone intelligent pour les achats en magasin au Canada au moyen de portefeuilles électroniques, comme Apple Pay.
- Recevez vos relevés de compte et accédez aux détails de votre compte en ligne.
- Utilisez notre outil de gestion des dépenses personnelles sur l'appli Dépense TD.
- Déposez des chèques au moyen de votre téléphone intelligent grâce à Dépôt mobile TD.
- Payez vos comptes en ligne grâce à l'appli TD.

Frais d'opérations

Pour certains comptes, vous payez des frais d'opérations pour chaque opération où de l'argent sort de votre compte. Pour ces comptes, vous pouvez effectuer un nombre déterminé d'opérations sans frais. Par la suite, vous payez des frais d'opérations. Voici quelques exemples d'opérations : les retraits, les chèques, les paiements de factures, les achats à l'aide de votre carte Accès TD, les paiements préautorisés.

Comptes-chèques TD

Services bancaires numériques, téléphoniques et en personne inclus avec chaque compte-chèques TD :

- Accès jour et nuit aux services bancaires par Internet BanqueNet et à l'appli TD. Profitez de la tranquillité d'esprit que vous procure la Garantie de sécurité des services mobiles ou en ligne de la TD.
- Utilisez votre téléphone intelligent pour les achats en magasin au Canada au moyen de portefeuilles électroniques, comme Apple Pay.
- Utilisez notre outil de gestion des dépenses personnelles sur l'appli Dépense TD.
- Déposez des chèques au moyen de votre téléphone intelligent grâce à Dépôt mobile TD.
- Recevez vos relevés de compte en ligne et accédez en ligne aux détails de votre compte et aux images des chèques que vous avez faits et qui ont été encaissés.
- Heures d'ouverture prolongées dans plusieurs de nos succursales.
- Accès à plus de 4 000 guichets TD dans tout le Canada et aux États-Unis.

Nom du compte	Frais mensuels	Nombre d'opérations incluses par mois et frais d'opérations	Sans frais si vous maintenez le solde suivant à la fin de chaque jour du mois
Compte-chèques minimum TD	3,95 \$ 0 \$Aînés (60 ans et plus) qui touchent le supplément fédéral de revenu garanti 0 \$Bénéficiaires de régimes enregistrés d'épargne-invalidité	12 opérations Mais seulement deux opérations par mois peuvent être faites sans frais d'opérations à une succursale TD ou avec l'aide d'un représentant téléphonique du service BanqueTel. 1,25 \$ par opération supplémentaire	S.O.
Compte-chèques étudiant TD	0 \$	Opérations illimitées Sans frais d'opérations	S.O.

Le compte-chèques étudiant TD vous est offert jusqu'à l'âge de 23 ans. À partir de 23 ans, vous pouvez conserver votre compte à condition de fournir une preuve d'inscription à un programme d'études post-secondaires à temps plein. À partir de 23 ans ou après la date prévue d'obtention de votre diplôme (sauf si vous vous réinscrivez et fournissez une preuve d'inscription), nous convertirons votre compte-chèques étudiant TD en un compte-chèques minimum TD, un compte-chèques quotidien TD ou un compte-chèques illimité TD.

Compte-chèques quotidien TD	10,95 \$ 8,20 \$.....Aînés (60 ans et plus)	25 opérations 1,25 \$ par opération supplémentaire	3 000 \$
Compte-chèques illimité TD	16,95 \$ 11,95 \$.....Aînés (60 ans et plus)	Opérations illimitées Sans frais d'opérations	4 000 \$
Forfait bancaire tout compris TD	29,95 \$ 22,45 \$.....Aînés (60 ans et plus)	Opérations illimitées Sans frais d'opérations	5 000 \$

La TD offre plusieurs services additionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6.

Comptes d'épargne TD

Services bancaires numériques, téléphoniques et en personne inclus avec chaque compte d'épargne TD :

- Accès jour et nuit aux services bancaires par Internet BanqueNet et à l'appli TD. Profitez de la tranquillité d'esprit que vous procure la Garantie de sécurité des services mobiles ou en ligne de la TD.
- Utilisez votre téléphone intelligent pour les achats en magasin au Canada au moyen de portefeuilles électroniques, comme Apple Pay.
- Utilisez notre outil de gestion des dépenses personnelles sur l'appli Dépense TD.
- Déposez des chèques au moyen de votre téléphone intelligent grâce à Dépôt mobile TD.
- Recevez vos relevés de compte et accédez aux détails de votre compte en ligne.
- Heures d'ouverture prolongées dans plusieurs de nos succursales.
- Accès à plus de 4 000 guichets TD dans tout le Canada et aux États-Unis.

Nom du compte	Frais d'opérations	Sans frais d'opérations si vous maintenez le solde suivant à la fin de chaque jour du mois
Compte d'épargne quotidien TD	1 opération incluse par mois 3 \$ par opération additionnelle Aucuns frais d'opération pour les virements et les services de virements préautorisés effectués à partir de ce compte vers un autre comptes-chèques ou comptes d'épargne TD, à l'exception des virements effectués par chèque ou au moyen de Virement <i>Interac</i>^{MD}	S.O.
Compte d'épargne croissance TD	5 \$ par opération. Aucuns frais d'opération pour les virements et les services de virements préautorisés effectués à partir de ce compte vers un autre comptes-chèques ou comptes d'épargne TD, à l'exception des virements effectués par chèque ou au moyen de Virement <i>Interac</i>^{MD}	S.O.
Compte d'épargne cyberPrivilège TD	5 \$ par opération. Aucuns frais d'opération pour les virements effectués à partir de ce compte vers un autre comptes-chèques ou comptes d'épargne TD par l'intermédiaire des services bancaires par Internet BanqueNet ou de l'appli TD, à l'exception des virements effectués par chèque ou au moyen de Virement <i>Interac</i>^{MD} Aucuns frais d'opération pour les services de virements préautorisés effectués à partir de ce compte vers un autre compte-chèques ou comptes d'épargne TD.	S.O.

La TD offre plusieurs services additionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6.

Comptes des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD

Pour les comptes-chèques et les comptes d'épargne canadiens, les services bancaires numériques, téléphoniques et en personne suivants sont inclus :

- Accès jour et nuit aux services bancaires par Internet BanqueNet et à l'appli TD. Profitez de la tranquillité d'esprit que vous procure la Garantie de sécurité des services mobiles ou en ligne de la TD.
- Utilisez votre téléphone intelligent pour les achats en magasin au Canada au moyen de portefeuilles électroniques, comme Apple Pay.
- Utilisez notre outil de gestion des dépenses personnelles sur l'appli Dépense TD.
- Déposez des chèques au moyen de votre téléphone intelligent grâce à Dépôt mobile TD.
- Recevez vos relevés de compte et accédez aux détails de votre compte en ligne.
- Accès à plus de 4 000 guichets TD dans tout le Canada et aux États-Unis.

Nom du compte	Frais mensuels	Nombre d'opérations incluses par mois et frais d'opérations
Compte-chèques	100 \$	Opérations illimitées
Compte d'épargne	Pour ces frais mensuels, vous avez le droit d'avoir jusqu'à trois comptes des services bancaires privés - un compte-chèques, un compte d'épargne et un compte en dollars US par ménage. Un ménage comprend : le membre principal, son conjoint ou sa conjointe, les enfants et les sociétés de fiducie et de portefeuille.	Sans frais d'opération
Compte en dollars US		

La TD offre plusieurs services additionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6.

Comptes en dollars US

Nom du compte	Frais mensuels	Frais d'opérations	Sans frais mensuels si vous maintenez le solde suivant à la fin de chaque jour du mois
Comptes-chèques à intérêt quotidien en dollars US	0 \$ US	1,25 \$ US chacune Aucuns frais d'opérations si vous avez 1 500 \$ US ou plus dans votre compte à la fin de chaque jour du mois	S.O.
Programme sans frontières	4,95 \$ US 1,95 \$ US si le client détient aussi un forfait bancaire tout compris TD tout au long du mois	Opérations illimitées	3 000 \$ US

Les opérations au guichet automatique et les paiements par débit ne sont pas disponibles.

La TD offre plusieurs services additionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6.

Autres comptes en devises

Compte en devises (devise du compte)	Frais mensuels	Aucuns frais mensuels si vous maintenez le solde ci-dessous à la fin de chaque jour du mois
Dollar australien (AUD)	2,5 \$ AU	500 \$ AU
Livre sterling (GBP)	1,5 £	300 £
Dollar de Hong Kong (HKD)	15 \$ HK	3 000 \$ HK
Dollar néo-zélandais (NZD)	3 \$ NZ	550 \$ NZ
Euro (EUR)	1,75 EUR	S. O.
Franc suisse (CHF)	2 CHF	S. O.
Yen japonais (JPY)	250 ¥	S. O.

Opérations illimitées et sans frais d'opérations.

Les opérations au guichet automatique, bancaires par Internet BanqueNet, dans l'appli TD et les paiements par débit ne sont pas disponibles.

La TD offre plusieurs services additionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6.

Grille des frais de service

Voici la liste de tous les services auxquels votre compte vous donne accès. Vous payez des frais de service en plus de tous les frais d'opérations et des frais mensuels applicables, sauf si ces services sont inclus avec votre compte. Certains de ces services peuvent être disponibles avec votre CÉLI à intérêt élevé et, le cas échéant, vous payez les frais de service. Les frais et les limites sont dans la même monnaie que le compte, sauf indication contraire.

Achats au moyen de votre carte Accès TD	Frais
Achats en dollars canadiens Les achats en magasin au Canada et en ligne chez des marchands qui acceptent les paiements en dollars canadiens.	Sans frais de service
Achats en devises si votre carte Accès TD comporte un logo <i>Visa Debit</i> Si vous effectuez un achat en devises au moyen de votre carte Accès TD, le montant en devises est converti en dollars canadiens au taux fixé par Visa International en vigueur à la date à laquelle l'opération est imputée à votre compte. Le montant porté à votre compte inclura des frais correspondant à 3,5 % du montant de l'achat après sa conversion en dollars canadiens. Par exemple : Pour un achat de 10 \$ US lorsque le taux de change fixé par Visa International est de 1,3 (1,00 \$ US coûte 1,30 \$ CA) Montant après la conversion = 10 \$ US x 1,3 = 13,00 \$ CA Frais = 13,00 \$ CA x 3,5 % = 0,46 \$ CA (arrondi de 0,455 \$) Montant total = 13,00 \$ CA + 0,46 \$ CA = 13,46 \$ CA	3,5 % du montant en dollars canadiens après conversion du montant en devise au taux fixé par Visa International
Achats en devises si votre carte Accès TD ne comporte pas de logo <i>Visa Debit</i> (NYCE) Si vous effectuez un achat en devises au moyen de votre carte Accès TD, le montant en devises est converti en dollars canadiens au taux de change calculé en ajoutant 0,035 au taux fixé par Interac Corp. en vigueur à la date à laquelle l'opération est imputée à votre compte. Par exemple : Pour un achat de 10 \$ US lorsque le taux de change fixé par Interac Corp. est de 1,3 (1,00 \$ US coûte 1,30 \$ CA) Taux de change = 1,3 + 0,035 = 1,335 Montant total = 10 \$ US x 1,335 = 13,35 \$ CA (comprend les frais 0,35 \$ CA)	0,035 est ajouté au taux de change fixé par Interac Corp.
Paielements préautorisés Si vous avez établi un paiement préautorisé avec un commerçant et que votre numéro de carte ou la date d'expiration de votre carte change, vous convenez que nous pouvons, sans y être tenus, fournir à ce commerçant le nouveau numéro ou la nouvelle date d'expiration de votre carte, notamment au moyen du service de mise à jour qui nous est offert par le réseau de cartes de paiement associé à votre carte. Nous ne sommes pas responsables si un paiement préautorisé ne peut pas être inscrit au compte. Vous devez régler, directement avec le commerçant, tout conflit et toute dette qui peuvent découler des opérations relatives aux paiements préautorisés. Si vous ne voulez pas que votre nouveau numéro de carte ou la nouvelle date d'expiration de votre carte soit inclus dans le service de mise à jour offert par le réseau de cartes de paiement de votre carte et que vous souhaitez vous désinscrire de ce service, vous pouvez communiquer avec nous au 1-800-895-4463.	Sans frais de service

Virement <i>Interac</i>^{MD}	Frais
Envoi de fonds Jusqu'à 100 \$ inclusivement : Plus de 100 \$: Pour le compte-chèques illimité TD, le forfait bancaire tout compris TD, le compte-chèques quotidien TD, le compte-chèques étudiant TD et le compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	0,50 \$ 1,00 \$ Sans frais de service
Demande de fonds Jusqu'à 100 \$ inclusivement : Plus de 100 \$: Si la demande est acceptée, les frais seront imputés au compte dans lequel l'argent est déposé. Pour le compte-chèques illimité TD, le forfait bancaire tout compris TD, le compte-chèques quotidien TD, le compte-chèques étudiant TD et le compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	0,50 \$ 1,00 \$ Sans frais de service
Annuler un envoi de fonds :	5,00 \$
Virement mondial TD (au moyen des services bancaires par Internet BanqueNet et de l'appli TD)	Frais
Lorsque vous utilisez un service TD au moyen de Virement mondial pour envoyer des fonds, nous vous facturons des frais de virement. Le montant exact des frais de virement s'affiche avant le traitement de chaque opération afin que vous puissiez l'examiner et donner votre consentement ou refuser l'opération. Si vous envoyez des fonds dans une devise différente de celle de votre compte, vous achèterez cette devise auprès de nous au taux de change que nous établissons. Les frais sont dans la devise du compte à partir duquel les fonds sont virés. Les autres banques participant au virement peuvent facturer des frais supplémentaires au destinataire des fonds.	Frais de virement de la TD Jusqu'à 25 \$ par virement. Le montant des frais de virement est dynamique et variera en fonction de plusieurs facteurs, notamment le service TD sélectionné, le montant envoyé, le pays du destinataire et la devise du compte qui envoie les fonds.
Lorsque vous utilisez un service de virement de fonds d'un tiers dans Virement mondial TD pour envoyer des fonds, le montant exact des frais de virement du tiers s'affiche avant le traitement de chaque opération afin que vous puissiez l'examiner et donner votre consentement ou refuser l'opération.	Aucuns frais de virement de la TD Des frais de tiers s'appliquent et dépendent des frais en vigueur du fournisseur.
Virements interbancaires effectués en succursale	Frais
Effectuer un virement interbancaire vers un autre compte TD Canada Trust : Les frais sont dans la même monnaie que le compte à partir duquel les fonds sont envoyés.	16,00 \$
Effectuer un virement interbancaire à un compte d'une autre institution financière que TD Canada Trust au Canada ou à l'étranger : Si vous envoyez de l'argent dans une devise différente de celle de votre compte, vous achèterez ces devises auprès de nous au taux de change que nous établissons au moment où le paiement est effectué. D'autres banques participant au virement peuvent charger des frais additionnels. Les frais sont indiqués en dollars canadiens ou leur équivalent en dollars canadiens lorsqu'en devises étrangères. Les limites sont indiquées en dollars canadiens ou leur équivalent en dollars canadiens lorsqu'en devises étrangères.	50,00 \$
Recevoir un virement interbancaire : Les frais sont en dollars canadiens si les fonds reçus sont en dollars canadiens ou dans une devise autre que le dollar US. Les frais sont en dollars US si les fonds reçus sont en dollars US. Si les fonds reçus sont dans une devise différente de celle de votre compte, nous vous achèterons ces devises au taux de change que nous établissons au moment où les fonds sont reçus.	17,50 \$

Retraits d'argent au guichet d'une autre institution financière que la TD	Frais
En plus des frais indiqués ci-dessous, la plupart des fournisseurs de guichets automatiques chargent des frais pour l'utilisation de leurs guichets - ces frais s'ajoutent au montant que vous retirez chaque fois que vous retirez de l'argent de votre compte.	
Guichet d'une autre institution financière que la TD au Canada :	2,00 \$
Si vous avez un compte-chèques illimité TD, un forfait bancaire tout compris TD, un compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	Sans frais de service
Guichet d'une autre institution financière que la TD aux États-Unis et au Mexique :	3,00 \$
Guichet d'une autre institution financière que la TD dans tout autre pays :	5,00 \$
Si vous avez un forfait bancaire tout compris TD ou un compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	Sans frais de service
En plus des frais indiqués ci-dessus, si vous utilisez votre carte Accès TD pour faire un retrait en devises d'un guichet à l'extérieur du Canada, - le montant des fonds en devises reçus au guichet; ainsi que - tout les frais facturés par le fournisseur du guichet sont convertis en dollars canadiens au taux de change fixé par Visa International en vigueur à la date à laquelle l'opération est imputée à votre compte. Le montant qui sera retiré de votre compte inclura des frais correspondant à 3,5 % du montant des fonds reçus en devises au guichet plus les frais imposés par le fournisseur du guichet après conversion en dollars canadiens. Par exemple : Pour un retrait de 10 \$ US à un guichet aux États-Unis, lorsque le taux de change fixé par Visa International est de 1,3 (1,00 \$ US coûte 1,30 \$ CA) Montant reçu au guichet = 10 \$ US Frais du fournisseur du guichet aux États-Unis = 2 \$ US Montant après la conversion = 12 \$ US x 1,3 = 15,60 \$ CA Frais = 15,60 \$ CA x 3,5 % = 0,55 \$ CA Retrait total = 15,60 \$ CA + 0,55 \$ CA = 16,15 \$ CA Si cet exemple de retrait avait eu lieu à un guichet d'une autre institution que la TD aux États-Unis, les frais de 3 \$ indiqués plus haut auraient aussi été retirés de votre compte.	3,5 % du montant en dollars canadiens après conversion du montant en devise au taux fixé par Visa International

Protection contre les découverts	Frais
Si vous avez la protection mensuelle contre les découverts pour :	
Compte-chèques quotidien TD, compte-chèques illimité TD ou forfait bancaire tout compris TD	5,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert
Programme 60 ou compte-chèques privilégié TD	4,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert
Compte-chèques pour étudiants TD, compte-chèques à intérêt quotidien en dollars US ou Programme sans frontière	0,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert
Compte-chèques minimum TD	5,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert 0,00 \$ par mois plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert à la condition que les frais mensuels du compte-chèques minimum TD soient de 0,00 \$ en raison d'une remise des frais de compte-chèques pour aînés ou titulaire de régime enregistré d'épargne-invalidité.
Si vous avez la protection contre les découverts facturée à l'utilisation <i>Ce type de protection contre les découverts n'est pas offert pour les comptes Québécois.</i>	5,00 \$ pour chaque opération à découvert admissible (maximum de 5,00 \$ par jour peu importe le nombre d'opérations à découvert) plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert

Insuffisance de fonds	Frais
Si vous avez un service de protection contre les découverts mais que vous émettez un chèque ou effectuez un paiement pour un montant supérieur aux fonds dans votre compte plus la limite prévue par votre protection contre les découverts.	48,00 \$ si la TD n'approuve pas le chèque ou le paiement 5,00 \$ plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert si le chèque est payé ou le paiement effectué. Dans le cas des comptes québécois, vous payez des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert, mais pas les frais de 5,00 \$ si le chèque est payé ou le paiement effectué.
Si vous n'avez pas de service de protection contre les découverts et émettez un chèque ou effectuez un paiement sans avoir suffisamment de fonds dans votre compte.	48,00 \$ si la TD n'approuve pas le chèque ou le paiement 5,00 \$ plus des intérêts au taux de 21 % annuellement sur le montant de votre découvert si la TD choisit d'approuver le chèque

Paiement de factures	Frais
Paiement d'une facture canadienne dans une succursale TD, au moyen des services bancaires par Internet BanqueNet, des services bancaires téléphoniques BanqueTel et de l'appli TD, avec un transfert de votre compte.	Sans frais de service
Paiement d'une facture canadienne par chèque ou au comptant dans une succursale TD.	1,00 \$

Coffrets de sûreté	Frais de location annuels
Petit	60,00 \$
Moyen	100,00 \$
Grand	150,00 \$
Très grand	5,00 \$ par pouce carré

Services connexes	Frais
Clé de remplacement	50,00 \$
Frais de perçage et de remplacement de la serrure	200,00 \$
Avis de facturation des frais, si le paiement n'est pas automatique	5,00 \$
Paiement en retard	5,00 \$

Visitez votre succursale pour connaître les tailles de coffrets disponibles. Les frais sont assujettis aux taxes applicables.

Autres services	Frais
Relevé de compte papier envoyé par la poste :	2,00 \$ par mois
Si vous avez un compte-chèques minimum TD, un forfait bancaire tout compris TD, un compte-chèques pour étudiants TD, ou un compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	Sans frais de service
Si vous avez le service de protection contre les découverts :	Sans frais de service
Visualisation des images de vos chèques sur votre relevé en ligne ou papier (retour des images de chèques) :	2,00 \$ par mois
Si vous avez un forfait bancaire tout compris TD ou un forfait applicable des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	Sans frais de service
Disponible pour les comptes-chèques en dollars canadiens avec relevés de compte en ligne ou avec l'option de conservation des relevés de compte mensuels papier uniquement.	
Vous pouvez aussi visualiser gratuitement vos chèques encaissés grâce au service de visualisation de chèques BanqueNet.	
Certification d'un chèque par une succursale TD :	
Lorsque demandé par le détenteur du compte à partir duquel les fonds seront retirés :	10,00 \$
Lorsque demandé par une personne autre que le détenteur du compte à partir duquel les fonds seront retirés :	15,00 \$
Obtention d'une traite bancaire d'une succursale TD :	9,95 \$
Si vous avez un forfait bancaire tout compris TD ou un compte des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD :	Sans frais de service
Si vous avez un Programme sans frontière :	Aucuns frais de service sur les traites en dollars américains
Si la traite est dans une devise différente de celle de votre compte, vous achèterez cette devise auprès de nous au taux de change que nous établissons au moment où la traite est achetée. Les frais sont en dollars canadiens.	
Demande de remboursement ou de remplacement d'une traite bancaire en dollars canadiens ou US perdue ou volée :	10,00 \$
Demande de remboursement ou de remplacement d'une traite bancaire perdue ou volée dans toute autre devise :	22,00 \$
Vous pourriez être tenu d'obtenir un cautionnement ou de donner des biens en garantie pour garantir le remboursement ou le remplacement de la traite. D'autres frais bancaires peuvent aussi s'appliquer.	
Opposition au paiement d'un chèque ou d'un paiement préautorisé :	
En succursale ou auprès d'un représentant des services bancaires téléphoniques BanqueTel	25,00 \$
Par l'intermédiaire des services bancaires par Internet BanqueNet ou de l'appli mobile TD	12,50 \$
Chèques tirés dans une devise autre que celle du compte :	20,00 \$
Les frais sont indiqués dans la devise du compte duquel ils sont prélevés.	
Obtention d'une copie d'un relevé ou d'une opération datant de plus de 90 jours :	15,00 \$ par élément
Demande d'enquête à TD sur un virement interbancaire :	25,00 \$
D'autres frais bancaires peuvent aussi s'appliquer.	
Fermeture de votre compte et transfert du solde à une autre institution financière :	15,00 \$
Retour de dépôts en devise :	15,00 \$
Si le chèque que vous avez déposé est dans une devise différente de celle de votre compte, nous vous achèterons ces devises au taux de change que nous établissons au moment où le dépôt est effectué.	

Frais pour les régimes enregistrés	Frais
Régime d'épargne-retraite TD Canada Trust (RER) : Frais de retrait : - Pour les régimes établis depuis 180 jours ou moins : - Pour les régimes établis depuis plus de 180 jours : Les frais sont assujettis aux taxes applicables. Les frais de retrait ne s'appliquent pas aux termes du Régime d'accession à la propriété RER ou du Régime d'encouragement à l'éducation permanente.	100,00 \$ par retrait 50,00 \$ par retrait
Frais de transfert : Pour un transfert du régime à une autre institution financière : Les frais sont assujettis aux taxes applicables. Les frais de transfert ne s'appliquent pas aux transferts entre différentes options de placement offertes par le RER ou aux transferts à un autre régime enregistré offert par la TD.	75,00 \$ par transfert
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) TD Canada Trust : Frais de transfert : Pour un transfert du CELI à une autre institution financière : Les frais sont assujettis aux taxes applicables. Les frais de transfert ne s'appliquent pas aux transferts entre différentes options de placement offertes par le CELI ou aux transferts à un autre CELI offert par la TD.	75,00 \$ par transfert

Frais bancaires (pour ceux qui ne détiennent pas de compte à la TD)

Service	Frais
Encaissement d'un chèque du gouvernement fédéral	0 \$
Utilisation d'un guichet automatique TD pour retirer des dollars canadiens	3,50 \$
Utilisation d'un guichet automatique TD pour retirer des dollars américains	2,50 \$ US
Certification d'un chèque par la TD	15,00 \$

Périodes de retenue des chèques

Type de dépôt	Lorsque vous déposez un chèque, vous pourriez devoir attendre le nombre de jours suivant avant de pouvoir accéder à vos fonds (période de retenue maximale) :	
Chèques déposés à une succursale TD	Comptes ouverts depuis moins de 90 jours :	5 jours ouvrables
	Comptes ouverts depuis plus de 90 jours : • pour les chèques de 1 500 \$ ou moins : • pour les chèques de plus de 1 500 \$:	4 jours ouvrables 5 jours ouvrables
Chèques déposés de toute autre manière (guichet, cellulaire)	Comptes ouverts depuis moins de 90 jours :	6 jours ouvrables
	Comptes ouverts depuis plus de 90 jours : • pour les chèques de 1 500 \$ ou moins : • pour les chèques de plus de 1 500 \$:	5 jours ouvrables 6 jours ouvrables
Chèques en monnaie étrangère ou provenant d'une institution financière étrangère	Chèques émis en dollars US provenant d'une institution financière canadienne déposés à une succursale TD :	5 jours ouvrables
	Chèques émis en dollars US provenant d'une institution financière canadienne déposés de toute autre manière (guichet, cellulaire) :	6 jours ouvrables
	Chèques provenant d'une institution financière américaine :	15 jours
	Chèques provenant d'une institution financière située à l'extérieur du Canada ou des États-Unis :	30 jours

Un jour ouvrable s'entend du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Nous pourrions prolonger la période de retenue si : a) nous avons des motifs raisonnables de croire qu'il pourrait y avoir des activités illégales ou frauduleuses en lien avec votre compte; b) si la date du chèque remonte à plus de 6 mois avant la date à laquelle vous le déposez; ou c) si le chèque a été tiré sur une institution financière étrangère et que celle-ci ne nous l'a pas payé à l'intérieur de la période de retenue maximum.

Lorsque nous vous donnons accès à vos fonds après la période de retenue, cela ne signifie pas que le chèque ne peut pas être retourné pour un autre motif. S'il est retourné, nous pourrions déduire le montant du chèque de votre compte.

Les informations qui précèdent ne sont qu'une partie de notre politique de retenue de fonds qui s'applique aux retraits des montants déposés dans votre compte. Vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de retenue de fonds sur notre site au www.tdcanadatrust.com/fr.

Comptes qui ne sont plus offerts

Ces renseignements s'adressent aux clients qui détiennent les comptes indiqués ci-après. Il n'est maintenant plus possible d'ouvrir de tels comptes.

Nom du compte	Frais mensuels	Nombre d'opérations incluses par mois et frais d'opérations	Frais de tenue de dossiers
Programme 60	0 \$	Opérations illimitées Sans frais d'opérations	0 \$Relevés papier 0 \$Relevés en ligne 0 \$Sans papier 0 \$Visualisation des images de vos chèques
Compte-chèques privilégié	0 \$	1,95 \$ par opération Sans frais d'opérations si vous avez 5 000 \$ ou plus dans votre compte à la fin de chaque jour du mois.	2,00 \$/moisRelevés papier 0 \$Relevés en ligne 0 \$Sans papier 2,00 \$/moisVisualisation des images de vos chèques
Compte d'épargne à intérêt progressif Compte d'épargne amélioré Compte Boni-Prestige TD Compte Prime-épargne TD	0 \$	2 opérations 1,75 \$ par opération supplémentaire Aucuns frais d'opérations si vous avez 25 000 \$ ou plus dans votre compte à la fin de chaque jour du mois Paiements de factures et virements correspondant au profil de paiements de factures1,25 \$ chacun (des frais d'opérations s'appliqueront aussi si vous avez déjà effectué 2 opérations au cours du mois) Paiement d'achats par débit1,25 \$ chacun (des frais d'opérations s'appliqueront aussi si vous avez déjà effectué 2 opérations au cours du mois)	2,00 \$/moisRelevés papier 0 \$Relevés en ligne 0 \$ Sans papier
Compte d'épargne à intérêt élevé TD	0 \$	5,00 \$ par opération Aucuns frais d'opérations si vous avez 25 000 \$ ou plus dans votre compte à la fin de chaque jour du mois	2,00 \$/moisRelevés papier 0 \$Relevés en ligne 0 \$ Sans papier
			Le retour des images de chèques est disponible uniquement pour les comptes-chèques indiqués ci-haut avec les relevés de compte mensuels en ligne et papier.

La TD offre plusieurs services additionnels que vous pouvez choisir d'utiliser avec votre compte. Veuillez vous référer à la grille des frais de service à la page 6.

Pour de plus amples renseignements, visitez-nous à l'adresse tdcanadatrust.com
ou Rendez-vous à votre **succursale TD Canada Trust** la plus près ou
Appelez-nous au **1-800-895-4463**

Émetteurs des comptes : Les comptes-chèques, les comptes des Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD et les comptes en dollars US offerts par la Banque Toronto-Dominion. Les comptes d'épargne sont offerts par La Société d'hypothèques TD, sauf pour les clients de la Colombie-Britannique et du Yukon, où ces comptes sont offerts par La Société d'hypothèques Pacifique TD. Tous les comptes d'épargne sont garantis par La Banque Toronto-Dominion. Tous les comptes ouverts chez Canada Trust avant sa conversion en TD Canada Trust sont émis par la Société Canada Trust. La Société d'hypothèques TD et La Société d'hypothèques Pacifique TD sont des sociétés de prêt régies par la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt du Canada*, et des institutions membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada. La Société Canada Trust est une société de fiducie régie par la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt du Canada*, et une institution financière membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Pour comparer les options des comptes bancaires, accédez à l'outil de comparaison de comptes bancaires de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/services/finance/outils.html>.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.